



Contrat de travail pour employée par chèque emploi service

Par **pascalou71**, le **17/12/2012** à **15:30**

Bonjour, rn rn J'emploie une salariée depuis 3 ans que je paie par chèques emploi service. rn Nous souhaitons lui établir un contrat de travail, mais en conservant de la flexibilité pour nous/elle concernant le nombre d'heures effectuées par mois. rn Quelle est la meilleure solution? rn Est ce que je peux établir un contrat annuel lui garantissant un nombre total d'heures annuel minimum? Dans ce cas, dois la payer en heures supplémentaires si le nombre d'heures effectuées dépasse le total stipulé sur le contrat? rn Auriez vous un exemple de cet type de contrat? rn Merci d'avance pour votre aide!